

Département  
du Bas-Rhin

## COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

### EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 novembre 2010

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **10**

#### SEANCE du 18 novembre 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

#### COMPTE-RENDU

1° Le conseil municipal décide à neuf voix pour et une voix contre, l'instauration d'une participation pour voirie et réseaux au lieu-dit « Lehmgrube » (voir plan ci-joint). Le montant dû par mètre carré de terrain desservi est de 24,96 € et sera actualisé en fonction de l'indice du coût de la construction du 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 qui est de 1517. Le conseil municipal décide que la participation sera réglée pour une moitié deux mois après la délivrance de l'autorisation de construire, le solde devenant exigible un an après la délivrance du permis de construire.

2° Le conseil municipal décide à l'unanimité de présents et en l'absence de Monsieur Daniel SCHOETZ qui s'est retiré, l'achat de parcelles qui permettront d'effectuer la voirie au lieu-dit « Weiher » pour un montant de 800 € l'are : deux parcelles à Monsieur et Madame D. HUBER pour un montant total de 480 € ; trois parcelles à Monsieur Daniel SCHOETZ pour un montant total de 896 € et une parcelle à Monsieur et Madame J-J. WERLING pour un montant de 176 €. Les acquisitions se feront par le biais d'actes administratifs tels que c'est prévu par la délibération du 9 août 2010.

3° Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'attribuer le marché de voirie et d'assainissement pour le lieu-dit « Lehmgrube » à l'entreprise GCM TP pour un montant de 115 000 € HT.

4° Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'attribuer le marché de voirie pour la rue des Vignes et la rue des Vergers à l'entreprise GCM TP pour un montant de 25 000 € HT.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 18 novembre 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 novembre 2010.

Le Maire  
Alain NORTH